

Profil de certification

Unité de compétence :

« Utiliser un gerbeur et un transpalette motorisé »

Constituant le métier de

Conducteur/Conductrice de gerbeur et de transpalette motorisé

	UAA 1 : « Utiliser un gerbeur et un transpalette motorisé »
UC : « Utiliser un gerbeur et un transpalette motorisé »	X

Légende : X = l'UAA est présente entièrement dans l'UC

1. Préambule :

La commission de référentiel s'est montrée attentive à l'observation de la loi du 7 mai 1999 relative à l'égalité de traitement entre hommes et femmes. Toutefois pour des raisons de simplification de langage et de facilitation de lecture, la formule masculine est utilisée pour l'ensemble des acteurs mentionnés dans ce document.

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
CGER	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 1 sur 3

2. Organisme certificateur :

Consortium de validation des compétences Rue de Stalle, 67 1180 Bruxelles	Gouvernements : <ul style="list-style-type: none">- Gouvernement de la Communauté française- Gouvernement de la Région wallonne- Commission communautaire française
--	---

3. Référence :

- SFMQ : LOG.CHARIOT-gerbeur-V02-2023
- ROME V3 : N1101 Conduite d'engins de déplacement des charges
- Domaine professionnel : N11 Transport logistique manutention magasinage
- Famille de métiers : N Transport et logistique
- Famille de métiers : I Installation et maintenance

4. Appellations associées :

- Cariste
- Opérateur d'engins de manutention
- Conducteur de chariot de manutention automoteur

5. Définition du métier :

Le métier de Conducteur de chariot élévateur s'exerce au sein des plateformes logistiques, de magasins d'entreposage, de zones de fret, de gares ferroviaires, routières et aéroportuaires, d'entrepôts, dans les zones maritimes de haute mer ou de navigation intérieure, d'usines de production et d'entreprises de grande distribution.

Selon l'organisation de l'entreprise, la conduite d'un chariot élévateur peut être complémentaire à l'exercice d'un autre métier.

6. Liste des activités-clés et des compétences associées

CODE	ACTIVITÉS-CLÉS	CODE	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
01	Effectuer la prise et la fin de poste dans la conduite d'un gerbeur et de transpalette motorisé	01.01	Effectuer la prise en charge et la fin de poste de tout type de gerbeur et transpalette motorisé et d'en assurer la maintenance préventive et de sécurité
		01.02	Manœuvrer tout type de gerbeur et de transpalette motorisé et se déplacer en prenant compte son environnement de travail
		01.03	Communiquer au sein de l'équipe pluridisciplinaire de façon professionnelle oralement et par écrit.
02	Manœuvrer un gerbeur et un Transpalette motorisé	02.01	Effectuer la prise en charge et la fin de poste de tout type de gerbeur et transpalette motorisé et d'en assurer la maintenance préventive et de sécurité
		02.02	Manœuvrer tout type de gerbeur et de transpalette motorisé et se déplacer en prenant compte son environnement de travail
		02.03	Manipuler et gérer des marchandises selon leurs spécificités et les règles en vigueur à l'aide de tout type de gerbeur et de transpalette motorisé
		02.04	Communiquer au sein de l'équipe pluridisciplinaire de façon professionnelle oralement et par écrit.
03	Manipuler les charges au moyen d'un	03.01	Manœuvrer tout type de gerbeur et de transpalette motorisé et se déplacer en prenant compte son environnement de travail

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
CGER	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 2 sur 3

	gerbeur et d'un transpalette motorisé	03.02	Manipuler et gérer des marchandises selon leurs spécificités et les règles en vigueur à l'aide de tout type de gerbeur et de transpalette motorisé
		03.03	Communiquer au sein de l'équipe pluridisciplinaire de façon professionnelle oralement et par écrit.

Justification de la logique de répartition des compétences en une ou plusieurs UC :

Le découpage proposé correspond aux réalités du monde du travail et au marché de l'emploi.

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
CGER	Profil de certification	Document officiel	6/12/2023	Page 3 sur 3

